



Réunion Workshop RPS du 15 novembre 2024

COMPTE-RENDU

Paris, le 21 novembre 2024

L'UNSA-AAF était représentée par Jacques Delcey.

M. Patrick SOLER, Président de la Formation Spécialisée du CSA Ministériel, ouvre cet atelier en nous présentant la démarche d'évaluation des risques psycho-sociaux (RPS) au MASAF.

Le ministère conduit depuis 2008 une politique active de prévention des RPS, notamment dans le cadre de la note de service du 29 juillet 2014. Ce travail s'inscrit en prévention primaire dans l'objectif 5 du programme national de prévention 2024-2027.

Le MASAF a pris à nouveau l'attache de l'Université Clermont-Auvergne, et plus particulièrement de M. Fabien COUTAREL qui a déjà remis une étude sur les troubles musculo-squelettiques (TMS) en abattoirs

Le laboratoire ACTé de l'université Clermont-Auvergne a conçu un partenariat de recherche centré sur une étude intitulée : « Évaluation des interventions de prévention des RPS : quels résultats pour quels dispositifs ? ».

Le projet est construit à partir d'un groupe d'acteurs locaux travaillant dans des établissements du ministère. Il a été retenu la constitution de 6 équipes locales en EPL composées de 2 personnes par établissement.

Les universitaires du laboratoire ACTé de l'université Clermont-Auvergne sont en cours de finalisation des résultats des travaux. L'analyse comparée des six projets va permettre de dégager certains éléments de compréhension constituant les résultats avancés de cette étude.

La journée s'est déroulée d'abord par la présentation des résultats avancés des études de terrain par Fabien COUTAREL, Amélie RENONCIAT, Tania ROUQUETTE du Laboratoire Acté - Université Clermont-Auvergne, puis par la création de trois ateliers d'échanges et de partages à partir des résultats des études de terrain et mise en perspective des résultats du travail en atelier. Ces 3 ateliers, composés de membres de l'administration et de représentants du personnel, ont été animés par Agnès NARDOT-PEYRILLE, Katherine SCHULTHEISS et Pierre CLAVEL (tous trois ISST).

Au niveau des premiers résultats, on relève :

- une méconnaissance générale des dispositifs par les agents (démarche, analyse, acteurs),
- une faible implication des directions (la dynamique impulsée l'est sur le volontariat),
- les RPS sont un sujet délicat pour les directions...qui s'estiment démunies ou peu armées pour traiter le sujet,



- un défaut de compétences internes qui pousse à externaliser le sujet en le confiant à un prestataire extérieur,
- des managers de proximité largement absents des démarches,
- l'assistant de prévention, bien que globalement impliqué, est un levier fragile dans le dispositif et la plupart d'entre eux ne bénéficient pas de formation spécifique sur la prévention des RPS,
- d'autres ressources sont à la peine : absence de médecine de prévention sur certains sites, RAPS-IGAPS-ISST peu sollicités,
- confusion générale entre prévention des RPS et QVT (qualité de vie au travail).

On relève également le fait que des groupes de travail par métiers ou par services peuvent apporter localement des satisfactions en traitant plus facilement les problèmes concrets..., d'où l'importance d'une analyse des situations de travail en vue de la rédaction d'un DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) !

En seconde partie de la journée, chaque atelier intervient avec 2 témoins, l'un de l'administration et le second représentant du personnel, et présente les points forts relevés.

M. Coutarel fait la synthèse des trois ateliers en fin d'intervention et nous présente ses conclusions :

- il est primordial de comprendre ou de connaître le sujet des RPS pour lutter contre les idées reçues,
- les ressources peuvent aussi manquer de temps, ou d'une organisation concrète,
- la multiplication des démarches et des sollicitations peuvent être un problème pour les raccrocher à la vie courante des services,
- une approche systémique est nécessaire car chacun est responsable d'une partie des facteurs de réussite ; les encadrants et la direction sont aussi des agents aux marges de manœuvre parfois réduite,
- l'approche par le travail et l'organisation des situations de travail sont des leviers sous utilisés : importance de l'analyse dans le DUERP,
- la légitimité de la démarche d'évaluation doit être établie par une formation adaptée des acteurs et une méthodologie,
- un diagnostic sans action de prévention aggrave le plus souvent la situation : exemple d'un questionnaire sur les RPS dans une structure, provoquant une attente chez les agents...
- au-delà de connaître le sujet des RPS, il faut bien comprendre les missions à réaliser afin de pouvoir les transformer,
- le recours à un prestataire extérieur doit être interrogé au regard de la manière dont il va alimenter la vie du processus : les acteurs doivent pouvoir s'impliquer dans la démarche et être ensuite autonome pour faire vivre cette démarche RPS.

L'UNSA, de par son implication dans chaque formation spécialisée des Comité Sociaux d'Administration au sein du MASAF, suivra de près cette démarche d'évaluation et participe déjà à certains groupes de travail sur l'application du PNP 2024-2027 (Plan National de Prévention).

Elle est intervenue une nouvelle fois sur le temps (trop court) dédié aux différents acteurs de prévention, sur la répartition géographique des ISST et par extension sur le nombre trop important de structures à appuyer...8 ISST seulement...au regard de 32 IGAPS...